



DESCRIPTION DE CONCOURS

Coiffure

NIVEAU POSTSECONDAIRE

Table des matières

1	LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES	2
2	INTRODUCTION	2
3	DESCRIPTION DU CONCOURS.....	3
4	ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE	3
5	SANTÉ ET SÉCURITÉ.....	5
6	ÉVALUATION	6
7	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS.....	6
8	RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	8
9	MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL	9

1 LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES

Compte tenu de l'évolution du marché du travail et des exigences en matière de compétences, le gouvernement du Canada a actualisé l'ancien cadre des Compétences essentielles en le remplaçant par le nouveau modèle des Compétences pour réussir. Ce dernier décrit les neuf compétences fondamentales dont les Canadiennes et les Canadiens ont besoin pour réussir dans leur travail, leurs études, leur formation et leur vie quotidienne.

Skills/Compétences Canada tient à souligner l'importance de ces compétences, qui sont indispensables pour réussir dans les carrières des métiers et des technologies. Les concurrentes et les concurrents peuvent noter l'importance des Compétences pour réussir dans la façon dont elles ont été intégrées dans les descriptions de concours, les projets et les documents de projet. En utilisant ces compétences pendant le concours, les concurrentes et les concurrents sont davantage en mesure d'associer les tâches demandées aux compétences particulières nécessaires pour réussir. De plus, ils comprennent comment ces compétences s'appliquent dans leurs programmes des métiers ou des technologies et leur future carrière.

Les neuf Compétences pour réussir, confirmées en tant que facteur de réussite professionnelle, sont les suivantes :

1. Calcul
2. Communication
3. Collaboration
4. Adaptabilité
5. Lecture
6. Rédaction
7. Résolution de problèmes
8. Créativité et innovation
9. Compétences numériques

Ces Compétences pour réussir sont indiquées dans la section 2.4 et/ou 3.2 (à terminer par SCC) de la description du concours et, s'il y a lieu, dans le projet et les documents connexes.

2 INTRODUCTION

2.1 Description du domaine et des emplois connexes

https://www.skillscompetencescanada.com/fr/skill_area/coiffure/

2.2 But de l'épreuve

Permettre aux membres du secteur et aux observateurs de constater les compétences enseignées dans le cadre des programmes publics aux niveaux secondaire et postsecondaire, et de favoriser l'établissement de relations entre les différents secteurs. Ces relations permettront de s'assurer que les compétences acquises par les jeunes

coiffeurs et coiffeuses des deux niveaux de formation satisfont aux exigences de l'industrie des soins de beauté.

2.3 Durée du concours

12 heures

2.4 Compétences et connaissances à évaluer

L'épreuve permettra aux jeunes coiffeurs et coiffeuses de montrer leurs compétences techniques et leur créativité.

Toutes les tâches englobent les Compétences pour réussir indiquées ci-dessus.

3 DESCRIPTION DU CONOURS

3.1 Liste des documents qui seront fournis et date à laquelle les concurrents et les concurrentes pourront les consulter sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

DOCUMENT	DATE DE DISTRIBUTION
Description de concours	Septembre 2025
Projet d'épreuve	Décembre 2025
Liste des produits	Février 2026
Points de contrôle	Février 2026
Critères/rubrique d'évaluation	Février 2026

3.2 Tâches que les concurrents et les concurrentes pourraient effectuer durant l'épreuve

- Service de texturation chimique¹, coupe mode et mise en plis selon des critères imposés^{7,8}
- Coiffure cheveux longs relevés, selon des critères imposés^{4,7,8}
- Coupe, coloration et mise en plis de style commercial selon des critères imposés^{4,7,8}
- Coupe et mise en plis de style commercial (d'après une photo)^{4,5,7}

Des exemples seront affichés sur le site Web dès que possible. Surveillez les mises à jour diffusées périodiquement sur le site Web.

Compétences pour réussir : ¹Calcul, ⁴Adaptabilité, ⁵Lecture, ⁷Résolution de problèmes, ⁸Créativité et innovation

4 ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE

4.1 Équipement et matériel fournis par Skills/Compétences Canada

- Porte-nom
- Table
- Lampes à ampoules circulaires (2)

- Toutes les fiches de données de sécurité (FDS) seront fournies par L'Oréal Professionnel
- Miroir
- Fauteuil non hydraulique
- Prise de courant (1)
- Colorants et révélateur — si cela a été expressément demandé dans les critères imposés
- Décolorants et révélateur — si cela a été expressément demandé dans les critères imposés
- Solution de permanente et agents neutralisants expressément demandés dans les critères imposés
- Tous les produits de mise en plis sont fournis par L'Oréal Professionnel
- Pivot Point fournit des trépieds.
- Pivot Point fournit des marottes. Le style de la marotte de chaque volet sera affiché dès qu'il aura été confirmé.

(Seuls les produits du commanditaire sont autorisés). La liste de ces produits sera affichée sur le site Web dès qu'ils auront été confirmés. Veuillez surveiller périodiquement les éventuelles mises à jour des documents du concours sur le site Web.

LES CONCURRENTS ET LES CONCURRENTES DEVRONT UTILISER L'ÉQUIPEMENT ET LE MATÉRIEL FOURNIS PAR SCC. TOUT AUTRE MATÉRIEL OU ÉQUIPEMENT SERA RETIRÉ DE L'AIRE DU CONCOURS.

4.2 Équipement et matériel que doivent fournir les concurrents et les concurrentes

- Outils de travail personnels: bouteille d'eau, serviettes, cape de protection, tablier, miroir à main, instruments de coupe, peignes, brosses, pinces, séchoir à main, outils thermiques, gants, balance, bigoudis à permanente, papiers pointes, coton, cuvette à permanente pour la nuque, cape de traitement, désinfectant en spray et minuterie.
- Il est interdit d'emprunter le matériel d'autres concurrents ou concurrentes.
- Un seul appareil électrique peut être branché à la fois (un maximum de 2500 watts peut être utilisé par prise de courant).
- Il est interdit d'utiliser un casque d'écoute, des écouteurs boutons, un téléphone cellulaire, un appareil MP3, une tablette, un iPod, une montre intelligente ou tout autre appareil semblable.
- Les tabourets et les chariots sont interdits.
- Une bouteille d'eau pour boire réutilisable pour éviter les renversements et pour la protection de l'environnement.
Téléphone intelligent (Si vous n'en possédez pas, nous vous trouverons une solution de rechange).

4.2.1 Directives au sujet des coffres à outils

Un des objectifs de SCC est d'assurer la durabilité de la compétition. C'est pourquoi les coffres à outils des concurrents et des concurrentes devront respecter les dimensions maximales ci-dessous.

Le concurrent ou la concurrente peut apporter au total deux petits coffres à outils, mais leur taille totale ne doit pas dépasser 75 x 60 x 35 cm (30 x 24 x 14 po). Cette consigne ne fera l'objet d'aucune exception. Si un concurrent ou une concurrente apporte un coffre plus grand que les dimensions permises, il lui faudra en retirer certains articles sur les conseils du CTN. Et les outils retirés ne pourront pas être utilisés pendant le concours. Tous les outils doivent pouvoir être rangés dans un ou plusieurs coffres à outils. Il est interdit d'apporter un outil qui n'entre pas dans un coffre. Le coffre à outils doit pouvoir être rangé sous une table.

4.3 Tenue vestimentaire obligatoire fournie par les concurrents et les concurrentes

- Les concurrents et les concurrentes doivent porter des vêtements de travail propres, confortables et dignes des professionnels qui travaillent dans un salon de coiffure moderne. Les vêtements de protection doivent être exempts de logos ou de marques de commerce, à l'exception de ceux des commanditaires de Skills/Compétences Canada.
- Le port de chaussures appropriées est obligatoire, sinon le concurrent ou la concurrente ne pourra pas participer au concours. Le port de bas de nylon ou de chaussettes et de chaussures fermées est obligatoire en permanence (pas de chaussures à semelle compensée ou à talon haut de plus de 2 pouces/5 cm).
- Équipement de protection individuelle (ÉPI) : sarrau ou tablier de coloration et gants (si nécessaire).

5 SANTÉ ET SÉCURITÉ

5.1 Programme de sécurité

SCC a mis en œuvre un programme de sécurité complet, car la santé et la sécurité font partie intégrante de ses concours. Le programme de sécurité de SCC comprend des directives et des procédures visant à améliorer sans cesse la sécurité du milieu de travail dans chacun des domaines de compétition.

5.1.1 Guide de sécurité

Dans le cadre du programme de SCC, un Guide de sécurité a été créé pour surveiller et documenter la santé et la sécurité dans chacun des domaines de compétition. Il comprend un plan d'action précis pour prévenir les accidents. Le Guide de sécurité est prévu pour chaque concours, et ses consignes devront être suivies et respectées par toutes les personnes participantes et les représentants officiels aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

5.1.2 Atelier sur la sécurité

Durant la séance d'orientation, les concurrents et les concurrentes participeront à un atelier sur la sécurité. SCC s'attend à ce que les concurrents et les concurrentes travaillent d'une manière sécuritaire et à ce qu'ils gardent l'aire de travail exempte de tout danger pendant le concours. Quiconque enfreindra une règle relative à la santé, à la sécurité ou à l'environnement devra éventuellement participer à un deuxième atelier sur la sécurité. La participation à ce deuxième atelier ne réduira pas le temps alloué pour le concours.

5.2 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par Skills/Compétences Canada

- S/O

5.3 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par les concurrents et les concurrentes

- Voir la section 4.3.

Remarque : Les personnes qui n'auront pas les pièces d'équipement de protection individuelle exigées ne seront pas autorisées à participer au concours.

6 ÉVALUATION

6.1 Répartition des points

Remarque : La liste suivante pourrait être modifiée.

TÂCHES	/100
Service de texturation chimique, coupe mode et mise en plis, selon des critères imposés	26
Coiffure cheveux longs relevés, selon des critères imposés	24
Coupe, coloration et mise en plis de style commercial, selon des critères imposés	26
Coupe et mise en plis de style commercial (d'après une photo)	24

7 RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS

Les règlements propres au concours ne peuvent pas contredire les Règlements des concours des Olympiades canadiennes ni avoir préséance sur ces derniers. Ils fournissent des précisions et clarifient des éléments qui peuvent varier selon les concours. Tout règlement supplémentaire sera expliqué durant la séance d'orientation.

SUJET	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS
Utilisation du téléphone cellulaire	L'utilisation du téléphone cellulaire sera autorisée après le volet 2 du concours pour les photos sur les réseaux sociaux.
Soins aux clients	Les concurrents et les concurrentes doivent traiter les marottes comme s'il s'agissait de clients dans leur salon. • Ne faites pas une manipulation sur votre marotte que

	vous ne feriez pas sur un client. • Commencez le concours avec des instruments propres et désinfecter-les au besoin. Respectez les points de contrôle prévus. Les points de contrôle seront indiqués dans un document qui sera affiché sur la page des Olympiades canadiennes.
Préparation et application de la couleur et rinçage	Suivre les instructions des fabricants concernant le mélange, l'application, le délai et le rinçage. • Peser tous les produits de coloration et de décoloration (décolorants). • Se débarrasser correctement du restant du mélange de coloration, de décoloration, de bandes en aluminium et des cheveux de manière appropriée. • Utilisation d'une minuterie. • Utilisation de l'ÉPI.
Préparation et application des produits chimiques et rinçage	Suivre les instructions des fabricants concernant le mélange, l'application, le délai et le rinçage. • Port de l'ÉPI approprié pendant le mélange et l'application. • Port de l'ÉPI approprié par le « client » avant l'application des produits chimiques. • Se débarrasser correctement du restant de produits chimiques. • Utilisation d'une minuterie.
Organisation et gestion du travail	Il est interdit d'apporter des documents techniques, tels que des formules, des dessins, des notes, dans l'aire du concours. Toute communication entre le concurrent ou la concurrente et l'auditoire durant l'épreuve pourrait être perçue comme l'obtention d'aide et entraîner l'attribution de points de démérite ou la disqualification. Des points seront déduits de la note des concurrents et des concurrentes qui arrivent en retard à la séance d'orientation ou après le début du concours, le matin et après le déjeuner. Le poste de travail doit être rangé et propre en permanence.
Santé et sécurité	• Les appareils chauffants, tels que les fers, ne doivent jamais être en contact avec des produits inflammables. • Les fils des appareils électriques doivent être en bon état. Ils ne doivent pas être en contact avec de l'eau ni à proximité de celle-ci. • Aucun appareil ne doit dépasser 2500 watts. • Il est interdit de courir dans l'aire du concours. • Les lavabos doivent être nettoyés après utilisation.

	• L'eau sur le plancher doit être époncée immédiatement pour éviter les chutes. • Balayer au besoin. Déposer les rebuts dans le contenant approprié. • Utiliser, si nécessaire, le produit désinfectant fourni. • Désinfecter les instruments en suivant les instructions des fabricants. • Se débarrasser des lames de rasoir dans le contenant pour objets tranchants. • Le poste de travail doit être rangé, organisé et propre en permanence.
Durabilité	• Se débarrasser des déchets (cheveux, aluminium et restes de produits chimiques) dans les contenants prévus à cet effet. • Le volume de coloration et de décoloration qui reste dans le bol ne doit pas dépasser 10 grammes. • Ne pas abuser d'eau (pour le lavage des cheveux et le rinçage) ni de laque.

8 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

8.1 Interprète

Si un concurrent ou une concurrente a besoin des services d'un interprète durant le concours, le bureau provincial ou territorial doit en aviser le Secrétariat national de Skills/Compétences Canada au moins un mois avant le concours, sinon l'obtention de ce service ne sera pas garantie.

8.2 Procédure de bris d'égalité de notes

- Étape 1 : En cas d'égalité et conformément aux critères établis, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour l'épreuve « Coupe, coloration et mise en plis de style commercial selon des critères imposés » sera déclarée gagnante.
- Étape 2 : Si l'égalité persiste, conformément aux critères établis, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour l'épreuve « Coupe mode et mise en plis de style commercial et d'après une photo » sera déclarée gagnante.
- Étape 3 : Si l'égalité persiste, conformément aux critères établis, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour l'épreuve « Coiffure cheveux longs relevés selon des critères imposés » sera déclarée gagnante.

8.3 Modification du projet d'épreuve aux Olympiades

Lorsque le projet d'épreuve a été présenté aux concurrents et aux concurrentes avant le concours, le CTN peut modifier jusqu'à 30 % de la teneur du projet. Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

8.4 Règlements des concours

Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies, qui sont affichés sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

9 MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

ORGANISME MEMBRE	NOM
Île-du-Prince-Édouard	Karen Milligan
Nouvelle-Écosse	Debra Ross
Nouveau-Brunswick	Clara Philbert
Québec	Carole Perron
Ontario	Julia Walters – Présidente
Manitoba	Tony Scarpino
Saskatchewan	Megan Grylls
Alberta	Tracey Millar
Colombie-Britannique	Gary Franceschini
Territoires du Nord-Ouest	Steve Payne
Terre-Neuve-et-Labrador	Kim Seward – Présidente adjointe
Nunavut	Amy Spracklin

Pour toute question, veuillez envoyer un courriel à Olga Malvine Rwemera (olgamr@skillscanada.com) au Secrétariat national de Skills/Compétences Canada.